



CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ



Semaines impaires

Lundi : la Tuilière, St Priest la Prugne

Mardi : Chausseterre, St Romain d'Urfé, St Marcel d'Urfé

Mercredi : St Just en Chevalet

Semaines paires

Lundi : Crémeaux, Juré

Mardi : Les Salles, Champoly

Mercredi : Chérier

Gros producteurs

(les semaines où votre commune n'est pas collectée)

Mardi : St Romain d'Urfé, Champoly, St Marcel D'Urfé, Les Salles, St Priest la Prugne, Chausseterre, la Tuilière

Mercredi : St Just en Chevalet, Juré, Chérier, Crémeaux

Jours fériés

La collecte est décalée d'un jour, si nécessaire. Reportez-vous au calendrier.

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
					3	4
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
					3	4
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



La collecte débute à 5h du matin. Je sors mon bac la veille au soir. Je le rentre après la collecte.



DÉCHÈTERIE DU PAYS D'URFÉ

193 route de l'Allier - St Just en Chevalet
04 77 62 86 41 (aux heures d'ouverture)

Lundi au vendredi : 14-17h30
Samedi : 9-12h / 14-17h30

A compter du 3 janvier, fermeture à 17h30



Des enjeux et des contraintes fortes pèsent toujours sur la gestion des déchets. La réglementation se durcit, entraînant pour la collectivité de nouvelles exigences. Les coûts globaux augmentent. Les recettes de valorisation diminuent. Et surtout la quantité totale de déchets produits est en constante augmentation, passant de 385 kg/an/habitant en 2010 à 475 kg en 2021.

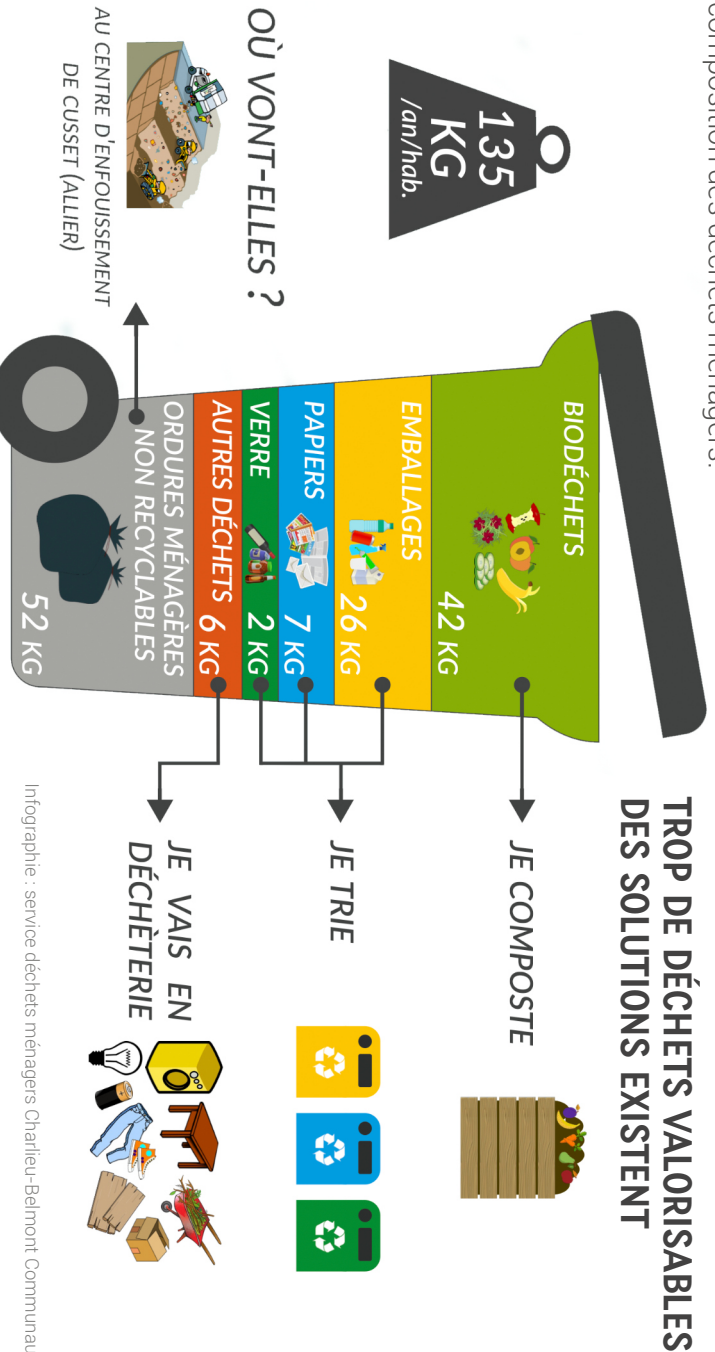
La part recyclée est toutefois devenue supérieure à la part enfouie depuis 2018 avec le déploiement des conteneurs individuels. Ainsi les efforts en matière de tri, nous ont permis de maîtriser jusqu'à présent le prix de la part comparativement à d'autres collectivités.

Les résultats de l'étude réalisée ce printemps pour déterminer la composition des déchets ménagers, nous amènent cependant à rappeler l'importance des gestes de tri.

Par ailleurs nous travaillons à l'optimisation de la déchèterie, à travers de nouveaux aménagements prévus dans les prochains mois.

A compter du 3 janvier, celle-ci fermera à 17h30, pour permettre aux agents de mieux réaliser une partie de leurs missions (rangement, tri, nettoyage) en dehors des horaires d'ouverture, afin de proposer un site plus accueillant et fonctionnel.

Données issues d'une étude menée en mai 2021, sur l'ensemble du territoire, afin de connaître la composition des déchets ménagers.



LE TRI EN PAV

Comme précisé ci-dessus, 35 kg de déchets valorisables (emballages, papiers, verre) se trouvent encore dans les bacs individuels. Cela représente plus de 25% de la production de déchets.

Ces produits doivent être triés et déposés dans les points d'apports volontaires.

Pour mémoire tous les emballages sont admis au tri et par conséquent doivent être collectés dans les PAV.

89 KG /an/hab.

LA DECHETERIE

251 KG /an/hab.

DONT 193 KG VALORISÉS ET 58 KG ENFOUIS

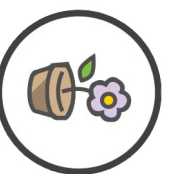
Je vais à la déchèterie :

- Je trie mes déchets en amont, cela me permet de gagner du temps sur place
- Je consulte les consignes de tri pour chaque benne et je respecte celles données par le gardien

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS ...



REFUSER



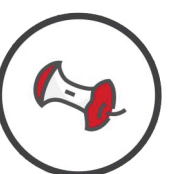
RÉDUIRE



RÉUTILISER



RECYCLER



COMPOSTER